



Règlement prix de thèse de Doctorat d'Université (PhD)

Année 2024

- Afin d'encourager la qualité des travaux de Thèse de Doctorat d'Université (PhD) d'un candidat scientifique fundamentaliste et d'un candidat scientifique clinicien, la **Société Française de Cardiologie (SFC)** et le **Groupe de Réflexion sur la Recherche Cardiovasculaire (GRCC)** de la SFC attribue **deux Prix de Thèse d'Université** pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité. Un prix récompensera une thèse à orientation fondamentale et un prix récompensera une thèse à orientation translationnelle.
- Deux dossiers retenus
- Montant de la dotation : 1 500 € par thèse
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : prix-bourses@sfc cardio.fr

Date limite de dépôt des candidatures	
Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération	14 octobre de l'année en cours
Composition du jury	Novembre de l'année en cours
Désignation du lauréat	13 décembre de l'année en cours
Remise officielle	Janvier de l'année suivante lors des JESFC



Règlement

Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de médecine, la Société Française de Cardiologie (SFC) a créé **des prix de thèse d'Université** pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

Article 2 : Dotation

La dotation de 1 500 € sera versée en une fois lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) qui auront lieu du 15 au 17 janvier 2025 à Paris. Ce montant pourra être versé directement au lauréat.

Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions suivantes doivent impérativement être réunies pour être autorisé(e) à concourir :

- Thèse de sciences (PhD) soutenue dans les deux années précédant la candidature ;
- Sujet de thèse, fondamental ou translationnel, dans le domaine de la recherche cardio-vasculaire
- Un article accepté en lien avec le travail de thèse

Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le prix, le lauréat s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation SFC ;
- Être membre du GRRC ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC ;
- A participer à un webinaire organisé par le GRRC ;
- Se désister du prix s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet.

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfcardio.fr comprend :

- Une demande de candidature en français en 1 page maximum,
- Un curriculum vitae en une page maximum,
- La liste des titres et travaux ou une sélection des titres et travaux en 1 page maximum
- Un résumé de la thèse en 1 page maximum,
- Un exposé de la thèse en 5 pages maximum,
- La thèse dans son intégralité



- La preuve de la publication ou de l'acceptation de manière définitive pour publication de l'article relatif au travail de thèse

Il est adressé à la SFC par e-mail à prix-bourses@sfc cardio.fr avant le 14 octobre de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de cinq membres dont un Président. Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- La composition du jury est approuvée par la SFC au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.
- L'élection du lauréat est promulguée au plus tard le 13 décembre de l'année en cours, soit un mois avant la remise officielle lors des JESFC.

